

2. — LA CIRCULATION, LE COMMERCE ET LES VILLES DANS LA VALLÉE DE LA CHARENTE

VI

LES PRODUITS MÉTALLURGIQUES

Comme la papeterie, l'industrie métallurgique n'est pas très ancienne en Angoumois. Elle ne s'est guère développée qu'au XVI^e siècle et si, auparavant, il y avait quelques forges et quelques fonderies, leur importance était certainement réduite. Boissonnade oppose, à ce sujet, pendant tout le bas Moyen-Age, le Poitou et l'Angoumois. Ce dernier n'est qu'un pays agricole, tandis que le Poitou a eu de bonne heure une industrie textile et une industrie métallurgique florissantes (1).

Le développement métallurgique en Charente semble lié, dans son ensemble, aux transformations économiques que l'on constate en France, à la fin du XV^e et du XVI^e siècle : dislocation de la vieille économie urbaine et naissance d'industries textiles et métallurgiques, qui se répandent dans les campagnes et qui vont, avec les capitaux des marchands, au devant des matières premières et de la main-d'œuvre rurale. Dans le cas particulier qui nous occupe, il semble, quoique les documents fassent défaut, que les progrès de la métallurgie en Angoumois soient liés au besoin de la défense des côtes prospères de l'Ouest et au développement de l'armement maritime océanique. Charles VIII, dès 1495, songe à faire de Brouage un port de guerre (2). Pendant tout le XVI^e siècle, La Rochelle fut le grand port des corsaires français qui allaient faire la course des navires chargés d'épices à destination de Lisbonne ou d'Anvers, et aussi des galions espagnols venant du Mexique ou de Colombie (3). En 1555, Jacques de Pons fit de Brouage une ville neuve au plan régulier et une forteresse maritime (4). Elle le resta jusqu'en 1666, époque à laquelle la création de Rochefort par Colbert du Terron lui enleva ce rôle. Pendant plus d'un siècle, la place de guerre du sire de Pons avait joué un rôle

(1) Boissonnade, *Le mouvement commercial entre la France et les Iles Britanniques au XVI^e siècle*, p. 20.

(2) Papy, *Brouage et ses marais*, p. 289 et sqq.

(3) Boissonnade, *Le mouvement commercial entre la France et les Iles Britanniques au XVI^e siècle*, p. 21.

(4) Papy, *Brouage et ses marais*, p. 289 et sqq.

important sur les côtes de l'Ouest. Brouage, la défense de la côte, l'armement des navires de guerre, tel est, semble-t-il, le débouché important qui stimula la production métallurgique en Angoumois à partir du XVI^e siècle. Déjà Corlieu, en 1568, pouvait écrire que, « s'il se trouve des contrées plus maigres que les autres en Angoumois, elles ne laissent point d'apporter leurs fruits à leurs maîtres, et, en particulier, de mines de fer » (1). Toujours est-il qu'en 1665, lorsque Colbert, trouvant Brest mal ravitaillé à la pointe de la Bretagne par son arrière-pays, voulut créer un grand port de guerre, un grand arsenal et un centre d'armement pour la flotte royale du Ponant, il choisit la basse vallée de la Charente. Son cousin, Colbert du Terron, lui représenta l'avantage qu'il y avait à disposer d'un arrière-pays riche en vivres de toutes sortes et en fer. Au ministre qui insistait pour qu'il retournât à Brest, du Terron répondit que les vaisseaux de Brest devraient « aller rader dans les eaux de la Charente » pour s'armer et s'approvisionner, puisqu'ils ne pouvaient trouver à Brest ce qu'il leur fallait. Au début de 1666, Duquesne amenait, en effet, le « Vendôme » mi-armé et le « Saint-Sébastien » pour les équiper à Tonmay-Charente, où l'on forgeait des ancres et où arrivaient les canons de l'Angoumois (2). L'intendant Bégon insiste lui aussi, dans son *Mémoire* de 1698, sur les liens qui unissaient Rochefort à l'arrière-pays. « Le port de Brest, écrit-il, tout beau qu'il est naturellement, ne pouvait être d'aucune utilité au roi sans le secours de la Saintonge qui est la province du royaume de laquelle on tire le plus de commodités : les blés, les viandes, les vins, les bois s'y trouvent infiniment meilleurs et à meilleur marché qu'en Bretagne, et la marine ne pouvait s'établir fortement sur l'Océan qu'en faisant des magasins dans un port propre à recevoir les grands vaisseaux » (3). Rochefort fut donc d'abord le magasin de la marine du Ponant. Il fut aussi sa place d'armes. Bégon a soin de noter que c'est le seul port qui puisse être avantageusement ravitaillé en fer pour les « canons, mortiers, bouches, pierriers, cloches, rouets, ancres et mousquets... n'y ayant point d'autres fonderies sur les côtes de la mer océane ».

(1) Corlieu, *Recueil en forme d'histoire*, p. 3.

(2) Mémain, *Rochefort-sur-mer et le Bas-pays Charentais*, p. 6.

(3) Mémain, *id.* p. 4, et Bégon, p. 44.

Rochefort pouvait en effet être abondamment approvisionné; grâce aux « forges de l'Angoumois et du Périgord, dans lesquelles on fait travailler continuellement aux canons, mortiers et bombes de fer dont on a besoin pour la marine, qu'on transporte à Rochefort pour être visités et reçus et ensuite envoyés dans les autres ports du royaume. Il en est sorti du port de Rochefort, en 1670, plus de 1.300 pièces. »

En 1671, de l'arsenal de Rochefort à peine établi purent sortir 13 vaisseaux, 1 galiote et 7 brigantins, pendant que 31 vaisseaux de tous rangs venaient se ravitailler et s'armer aux magasins et à l'arsenal (1). Evidemment, pour avoir pu fournir une telle production, il fallait que la métallurgie de l'Angoumois et du Périgord fût déjà solidement organisée en 1666, mais il est à peine besoin de souligner que l'importance prise par Rochefort a provoqué un développement exceptionnel de cette industrie et l'a amenée à se spécialiser dans les fournitures nécessaires à l'armement de la marine du roi et, en particulier dans la fabrication des canons. Colbert voulait que le roi eût à Rochefort sa fonderie, « qui en 1690, put fournir 100 canons et un nombre prodigieux d'autres ouvrages », et son armurerie, où des armuriers royaux montent des mousquets et des fusils dont « les canons se fabriquent dans les forges des provinces voisines » et ne travaillent que pour la marine. Mais ils purent cependant fournir, en 1680, 10.000 mousquets destinés à l'Irlande (2).

Rochefort fut donc un débouché extrêmement important pour la métallurgie angoumoisine. Par ses commandes, il assura à cette dernière une place de premier ordre dans la métallurgie française pendant plus de deux siècles.

En fonction de ces besoins, il fallut chercher partout, en Angoumois et en Périgord, de nouvelles « mines ». On trouvait un minerai assez abondant, soit dans les argiles décalcifiées du jurassique et du crétacé, soit, le plus souvent, dans les sables sidérolithiques qui recouvrent les formations sédimentaires. Ces sables contiennent des noyaux de minerai, en lits parfois assez

(1) Bégon, *Mémoire sur la généralité de la Rochelle*, p. 46.

(2) H. et G. Bourjîn, *La métallurgie française à la veille de la Révolution*.

réguliers, et toujours à une assez faible profondeur. Il y a toute une zone minière qui s'étend, vers le sud-ouest, jusque vers Montmoreau, vers le nord, jusqu'à Ruffec et, vers le sud-est, très loin en Périgord. Les principaux centres d'exploitation ont toujours été du côté de Combiers et de Montbron, à la limite de l'Angoumois et du Périgord. Vers le Confolentais, les principaux centres miniers se trouvaient autour de Nieuil, de Cherves-Châtelard. Il ne s'agit d'ailleurs que de « minières » et non de véritables gisements, souvent même, « les mines sont retirées par les laboureurs des champs cultivées (1) ». D'ordinaire, les mineurs exploitent des lits de sables sidérolithiques contenant en plus ou moins grande quantité des noyaux de minerai formant poudingue (2).

Dans le Confolentais, il s'agit parfois (à Cherves par exemple) de filons peu profonds dans les terrains cristallins. Ailleurs, à Feuillade, on trouve le minerai mélangé à de l'argile dans des sortes de poches creusées dans le calcaire.

L'exploitation est le plus souvent sommaire. Munier nous montre, dans la plaine des Adjots, près de Ruffec, les « mineurs » exploitant des filons à cinq ou six pieds de profondeur et séparant la « mine » de la terre par lavage, l'hiver, par une sorte de vannage, l'été (3).

Ces « mines » étaient transformées en « fers » dans des forges qui utilisaient le charbon de bois. A ce point de vue, l'ancienne métallurgie du groupement : Angoumois, Limousin et Périgord était très favorisée, car elle trouvait les plus importantes forêts de la région dans la zone productrice de minerai. Toute la zone boisée s'étendait, en effet, à la limite de l'Angoumois calcaire et du Limousin granitique. Au nord, les forêts de Ruffec, Saint-Amant-de-Boixe, Bel-Air, Chasseneuil ; au centre celles de la Braconne et du Bois-Blanc ; et, vers le sud, Horte et Rochebeaucourt. Vers le Limousin et le Périgord, s'il y a moins de grandes forêts, partout des bois, plus ou moins étendus, alternent avec les champs.

(1) H. et G. Bourgin, et Munier, p. 218.

(2) Munier, *o. c.*, p. 219.

(3) Munier, *o. c.*, p. 290.

Le site des forges était déterminé, non par les gisements dont l'exploitation était instable et s'épuisait vite, ni par les forêts où les coupes de bois se déplaçaient chaque année et, avec elles, les charbonniers, mais par les cours d'eau qui fournissaient la force motrice nécessaire pour animer les pilons qui broyaient les « mines » et les soufflets des forges. En outre, ces ruisseaux fournissaient l'eau nécessaire au lavage du minerai avant et après broyage. Sur la Charente, sur le Son, sur la Tardoire, sur le Bandiat, sur la Lizonne et leurs affluents, de nombreuses forges ont fonctionné depuis le XVI^e siècle. Assez instables d'ailleurs, elles ont succédé à des moulins à blé et leur cèdent de nouveau la place au bord de la rivière quand les gisements sont épuisés, les bois voisins saignés à blanc et surtout quand une longue période de paix vient réduire les armements maritimes.

La fonte de l'Angoumois ne suffit pas aux besoins des fonderies qui ont tendance à se concentrer dans l'Angoumois à portée de la Charente navigable. Il en vient beaucoup du Périgord voisin et du Limousin. Munier écrit en 1778 : « Quoique le plus grand nombre des forges soit établi dans le Périgord, leur principal débouché se faisant par l'Angoumois, on peut considérer cette branche de commerce et d'industrie appartenant à cette province dans toute son étendue (1) ». Nous sommes mal renseignés sur les anciennes fonderies de canons de l'Angoumois; elles devaient être fort développées pour avoir pu fournir les 1300 canons qui sortirent de Rochefort en 1670. Il s'agit de grosses entreprises privées que les intendants encouragent, tel M. de Basville, en 1690, qui favorisa l'établissement des forges de Rancogne, Roussines, Planchemenier et la Rochebeaucourt en Angoumois et « plusieurs centres en Périgord avec le concours de MM. d'Ars et de Segonzac (2) ». Les résultats furent excellents, nous dit Bernage : « le roi a trouvé de quoi armer ses flottes du Ponant » pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. M. de Logivière, inspecteur de l'artillerie des mers du Ponant, fut amené à s'intéresser à la forge de Rancogne « qui fut mise par lui en très bel état » à la fin du

(1) Munier, *o. c.*, p. 290.

(2) Bernage, *o. c.*

xvii^e siècle (1). A sa mort, sa fille qui, dit Gervais, « joignait aux agréments de son sexe la force d'esprit, le génie supérieur et le courage du nôtre » (2), se chargea de cette forge, « la perfectionna, y établit à neuf quatre fourneaux magnifiques » et se lança dans les grandes fournitures de canons pour le port de Rochefort. En 1723, « elle avait entrepris des fondages pour fournir au roi le nombre de 376 pièces de canons » et en outre des « bombes et des boulets ». Le tout était transporté, par charrois, pendant cinq lieues, jusqu'au Gond, près d'Angoulême, « où demoiselle de Logivière tenait entrepôt » d'où l'on embarquait les pièces « sur les bateaux du pays appelés gabarres pour les descendre à Rochefort » (3).

La situation de cette forge de Rancogne est excellente, nous dit Gervais, « pour se fournir avec facilité des quantités de charbon de bois nécessaires à son exploitation, ce qui met ceux qui l'exploitent en termes d'y pouvoir faire fabriquer promptement un grand nombre de canons de tout calibre ... Le minerai vient de Feuillade à deux lieues de là ».

Mais la forge de Rancogne est sujette au chômage : lorsque les eaux de la Tardoire sont basses, il faut « mettre hors », c'est-à-dire interrompre les travaux. Ce qui s'est produit en 1724-25, où « d'excessives sécheresses ont arrêté le cours de la Tardoire ». Inconvénient grave pour une grosse fonderie. Les autres forges de l'Angoumois travaillent aussi pour Rochefort, et Gervais a soin de noier la distance qui les sépare du port de l'Houmeau où sont embarqués les produits. Celle de Combiers, sur la Lizonne, « à quatre grandes lieues du port », se fournit suffisamment de bois dans les forêts de la Rochebeaucourt et de « mines » à Feuillade. Elle produit des canons de « médiocre grandeur », le plus souvent pour le compte de « demoiselle de Logivière » (4). Celle de Planchemenier, sur un étang de la vallée de l'Echelle, se fournit de bois dans la forêt de Marthon (forêt d'Horte) et « envoie ses canons au Gond à trois lieues de là ». Les autres forges, Montizon (Roussines) sur la Tardoire,

(1) Gervais, o. c., p. 15.

(2) Id. p. 15.

(3) Gervais, o. c., p. 16.

(4) Id., p. 16.

Champlaurier sur le Son, et les Pins, près de Glasseneuve, sur la Bonnière, sont éloignées de six lieues d'Angoulême et, mal ravitaillées en charbon par les bois des particuliers, sont sujettes à cesser ». Elles ne travaillent vraiment que lorsque les commandes de Rochefort se font très pressantes. Les besoins locaux sont satisfaits par les déchets de « fondage » et de « forerie » des canons (1).

Pendant tout le XVIII^e siècle l'industrie métallurgique continua à prospérer en Angoumois. En 1778, Munier cite les mêmes forges que Gervais; il ajoute celles de Taizé-Aizie, qui produit des « fers » et de l'acier pour Rochefort et les colonies. Il insiste surtout sur la nouvelle fonderie de Ruelle, qui tend à remplacer celles de Planchemenier et de Rancogne dans le « fondage » des canons de tous calibres. La création de cette fonderie, en 1750, par le marquis de Montalembert, marque une étape décisive dans l'évolution de la métallurgie angoumoisine qui, à partir de cette époque, a tendance à se concentrer et à se rapprocher du port de l'Houmeau. Le marquis de Montalembert, qui connaissait les difficultés éprouvées à Rancogne pour obtenir une production régulière, fut frappé des avantages que pouvait offrir Ruelle au moment où la rivalité coloniale franco-anglaise rendait inévitable une guerre maritime qui exigerait des armements de vaisseaux de guerre de plus en plus nombreux. La régularité du débit de la Touvre, « dont les crues et les basses eaux ne sont jamais assez variables pour diminuer le travail », offrait un avantage considérable sur toutes les autres rivières de la région (2). Il acheta, en 1750, le moulin à papier du Mayne-Gaignaud pour y établir sa fonderie. La force disponible en cet endroit sur la Touvre était vraiment considérable pour l'époque et longtemps on n'en utilisa qu'une partie. En 1778, Munier constate que l'on pourrait accroître facilement la production en utilisant « les eaux qui s'écoulent en pure perte par les six ouvertures qui sont pratiquées dans la digue » (3). Le bois nécessaire pour les « hauts et bas fourneaux » ne manquait pas. Si Rancogne n'est qu'à

(1) Munier, *o. c.*, p. 434 et sqq.

(2) Id., p. 442.

(3) Munier, *o. c.*, p. 511 et sqq.

une lieue de distance de la forêt de la Braconne, Ruelle est aussi proche. Le marquis de Montalembert prit d'ailleurs soin d'obtenir un véritable monopole d'exploitation de cette forêt. Un arrêt du Conseil lui accorde 4.800 arpents de bois à couper, en neuf années, à la Braconne. (La forêt avait à cette époque 10.300 arpents). Elle contenait alors de magnifiques réserves de bois; Munier indique que la forêt pourrait subvenir aux besoins d'un accroissement notable de la production (en 1778) et, dit-il, « le surplus des bois qui seraient nécessaires proviendrait des forêts du Bois-Blanc, de la Grande et de la Petite Garenne qui sont aussi à portée de cette forge que celle de la Braconne, et qui dépendent de l'apanage de Monseigneur, le Comte d'Artois » (1).

Quand au minerai, « on regrette, dit Munier, que les mines du Périgord et de l'Angoumois ne soient pas aussi riches que celles des autres provinces de France, mais au moins on peut assurer qu'elles sont inépuisables (2). L'avantage du site de Ruelle sur Rancogne et Planchemenier apparaît mieux encore si l'on remarque que cette fonderie est à proximité de l'Houmeau, où s'embarquent les pièces à destination de Rochefort. Munier note qu'une pièce de 32 livres de balle, pesant 7.300 livres, entraîne une dépense de 12 livres pour être transportée de Ruelle à l'Houmeau (6 km.). Le transport par gabarres, de l'Houmeau à Rochefort ne coûte que 14 livres pour une distance qui n'est pas inférieure à 130 km. (3). Des conditions de production et d'exportation aussi favorables expliquent l'importance prise rapidement par la fonderie de Ruelle, qui passe entre les mains de l'Etat dès 1755 et qui accroît ses fabrications à chaque nouvelle guerre. Les deux fourneaux récemment construits au moment où écrit Munier « ont fourni, en neuf mois et demi, la fonte de 160 canons de 36 livres de balle ». Ceci, non compris les petits canons qui ont été fondus lors de la mise de feu et au début de chaque coulée. En outre, les anciens fourneaux, plus petits, sont consacrés à la fonte des petits canons de 12 livres

(1) Munier, *o. c.*, p. 511 et sqq.

(2) Id., p. 513 et sqq.

(3) Munier, *o. c.*, p. 511 et sqq.

de halle pesant 3.200 livres. Un seul fourneau « a produit 2 pièces de canon en 52 heures et demie de temps ». Il faut ajouter les canons fondus à Rancogne ou dans le Périgord et qui sont « travaillés » à Ruelle. En 1778, il y a, à Ruelle, 8 tables à forer, dont 3 suffisent pour les besoins de la production de l'usine. Les 5 autres sont destinées à travailler les canons amenés bruts des forges de Rancogne ou du Périgord (1). Une bonne partie des fers produits par les autres forges (150.000 livres non compris les canons) s'en va aussi vers Rochefort pour les besoins de la marine et pour l'exportation. Les besoins locaux sont, en grande partie, satisfaits par les limailles, tournures et autres déchets de fabrication de la fonderie et de la forerie de Ruelle. Ceux-ci représentent pour les 160 canons dont parle Munier 5.110 quintaux de métal « vendus en fer fondu aux maîtres de forge de l'Angoumois, du Périgord et du Limousin (2).

Comme on le voit, toute l'industrie métallurgique de la région s'est organisée, à la fin du XVIII^e siècle, autour de Ruelle. Les canons bruts ou le minerai sont acheminés vers cette fonderie d'où repartent les canons vers Rochefort, et les déchets vers les provinces voisines. Organisée sur les bases que nous décrit Munier, la métallurgie de l'Angoumois devait continuer à prospérer jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

(A suivre)

H. ENJALBERT,
Professeur au lycée de Bordeaux.